

DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE BAYEUX
CANTON DE COURSEULLES SUR MER
COMMUNE DE VER SUR MER

DÉLIBÉRATION N° 2024.06.21
CONVENTION AMO - ASSAINISSEMENT MONTROUGE

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Etaient présents : Lysiane LE DUC DREAN, Cécile MACHUREY, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, , Philippe BERTEMONT, Pascale CLAUSER, Marie-Claude HOFFNUNG, Ludovic MAULNY, Jean-Luc VERET, Éric POTIER, , Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT, Marie-Christine DEHLINGER, Marie-Laure PAIN, Philippe ONILLON, Jean CHANAL,.

Absents excusés - Pouvoir :

Houria BADEK donne pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN
Jean-Bernard MAILLARD donne pouvoir à Marie-Claude HOFFNUNG
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Gérard MARCIA

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

Madame la Maire expose que la Commune doit se doter d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'assainissement du quartier MONTROUGE.

Cette mission serait confiée à la Société INGE-INFRA suivant 3 étapes :

- ✓ La phase de définition des besoins,
- ✓ La phase d'assistance à la consultation,
- ✓ La phase d'accompagnement pendant le déroulement des études et des prestations de maîtrise d'œuvre.

Le devis établi par la Société INGE-INFRA s'élève à la somme de 17 670 € HT soit 21 209 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Madame la Maire à signer la convention pour la mission des travaux d'assainissement quartier MONTROUGE avec la Société INGE-INFRA.

ADOPTE à l'unanimité

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER

La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN



*Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 17/06/2024*